

Portneuf-sur-Mer, le 1^{er} septembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : *Projet de réaménagement de la route 138 sur le territoire de la municipalité de
Longue-Rive par le ministère des Transports*

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre aux demandes d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 30 juillet 2004, confié au BAPE un mandat d'enquête et de médiation.

Au terme de la médiation menée par madame Nicole Boulet, commissaire et membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous nous déclarons satisfaits des engagements pris par le ministère des Transports, consignés dans l'entente ci-annexée.

À la suite de ce processus, nous vous informons que nous acceptons de retirer notre demande d'audience publique relativement à ce projet.

Le retrait de notre demande d'audience est conditionnel à ce que l'éventuel décret autorisant le projet de réaménagement de la route 138 sur le territoire de la municipalité de Longue-Rive, respecte les modalités de l'entente déposée dans le cadre de la médiation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Rollande Tremblay

c.c. : Mme Nicole Boulet, BAPE

p.j. : Engagement du ministère des Transports